

Formation par apprentissage



CFPPA de Romans
1414 chemin de Rosey Ouest BP 224
26105 Romans-sur-Isère Cedex
www.cfppa-romans.fr

Tél. 04.75.71.25.10
cfppa.romans@educagri.fr



BTSA Aménagements Paysagers

Une formation post-bac s'appuyant sur la pédagogie par projets, innovante et dynamique, dont vous êtes l'acteur principal et qui vous prépare efficacement au métier de technicien.



- APPRENTISSAGE -

Formation par alternance conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise du paysage capable de vous proposer des situations professionnelles correspondant au niveau BTS.

Durée : 2 ans

Rythme : Formation semestrialisée sur 4 semestres.

21 semaines de présence par an environ.

Alternance : 2 semaines entreprise / 2 semaines formation.

+ 1 semaine de remise à niveau

+ 1 semaine CACES (si nécessaire)

RÉMUNÉRATION

Age de l'apprenti	1ère année	2ème année
Moins de 18 ans	27% du SMIC	39% du SMIC
De 18 à 20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC
21 ans à 25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC
26 ans et plus	100% du SMIC	100% du SMIC

Coût de la formation pris en charge par l'employeur.

POURQUOI VENIR - À TERRE D'HORIZON -

Internat possible.

Effectifs limités.

Professionnels en activités qui interviennent sur certains modules.

Lien étroit avec la profession pour coller aux réalités de terrain.

- FORMATION -

PRÉREQUIS

Être âgé-e de moins de 30 ans

Diplôme de niveau 4 (Bac ou BP)

Stage d'immersion de 2 semaines minimum en entreprise si changement d'orientation.

MÉTIERS VISÉS

Technicien paysagiste

Le technicien supérieur en aménagements paysagers est employé dans des organismes publics ou privés : entreprises paysagistes, bureaux d'études, collectivités territoriales.

Il se situe hiérarchiquement entre l'agent technique et l'ingénieur.

Trois profils peuvent être principalement identifiés :

- Responsable de chantiers (pour gérer des travaux de création et d'entretien)

- Technicien supérieur en bureau d'études

- Responsable des aménagements paysagers dans un service de collectivité territoriale, de gestion d'équipements immobiliers, d'infrastructures de loisirs...

À savoir :

Horaires variables / chantiers variés.

Saisonnalité des activités.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Voyage en Irlande en début de 3ème semestre

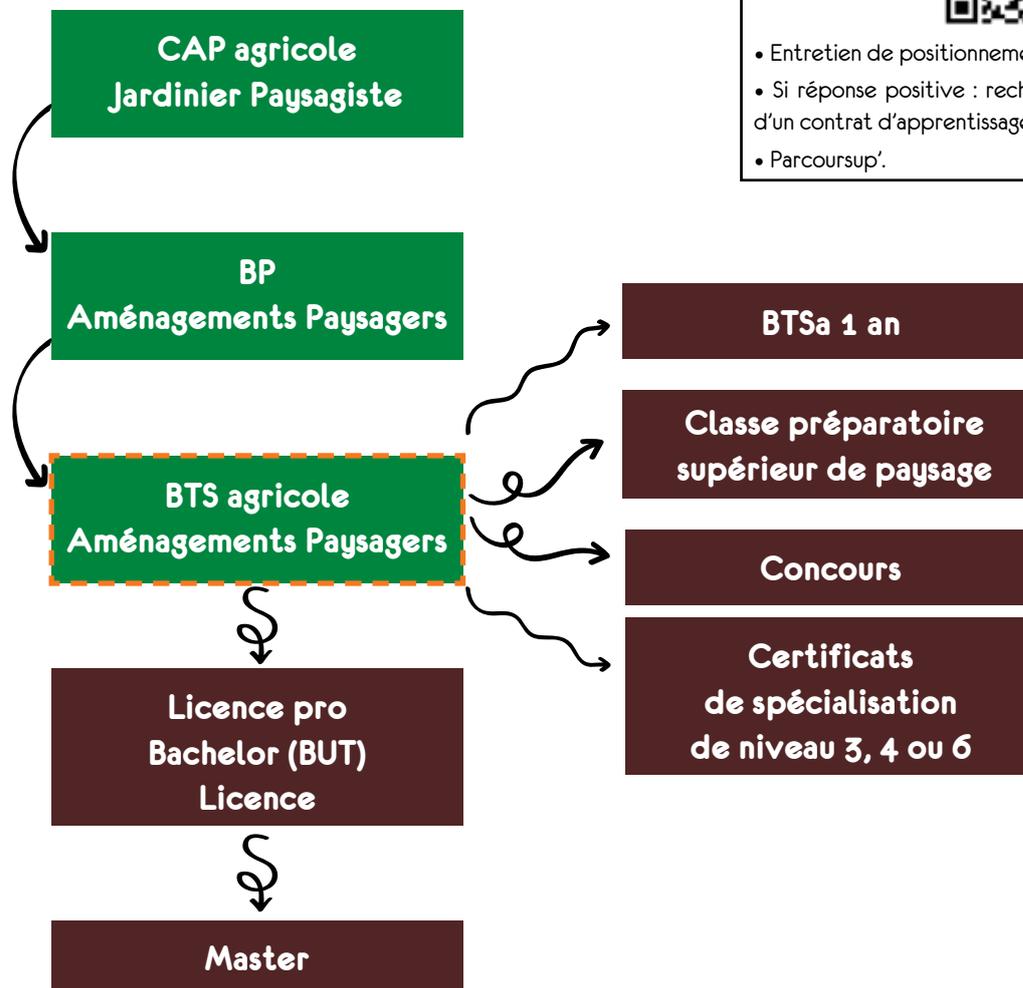
- Formation construite autour de situations professionnelles (encadrement, gestion budget) et sociales (gestion de projets...)

- Études et diagnostic sur projets concrets

- Rédaction de dossiers d'analyses

Formation par apprentissage

- Votre projet de formation
- Formation **proposée** par Terre d'horizon
- Formation **non présente** à Terre d'horizon



MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Dossier de candidature sur **Hub3E** :



- Entretien de positionnement.
- Si réponse positive : recherche d'entreprise et signature d'un contrat d'apprentissage.
- Parcoursup'.

Pour + d'informations :



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil, le suivi, la formation et l'insertion des personnes en situation de handicap.

Nous contacter en cas de besoin spécifique.

cfppa.romans@educagri.fr

LIENS INDISPENSABLES :

www.terre-horizon.fr

www.alternance.emploi.gouv.fr

www.onisep.fr (fiche BTS AP)

